

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02279

Numéro SIREN : 842 888 950

Nom ou dénomination : AFDJ

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2020 sous le numéro de dépôt 5460

Greffe du tribunal de commerce d'Aix en Provence



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 07/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/5460

Déposant :

Nom/dénomination : AFDJ

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 842 888 950

N° gestion : 2018 B 02279

Désignation de l'entreprise Société LÉ APDC

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

12

Adresse de l'entreprise **CHENIN DE MONTEN**

35241434

Durée de l'exercice précédent*

5

Número STREET#

9	4	3	8	7	3	3	2	0	0	9	0	1	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Near ☐

		Exercice N clos le. 31/12/2019		N-1 31/12/2018		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AI	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	7 789	2 731	5 058	920
	Immobilisations en cours	AV				
	Avances et acomptes	AX				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
	Autres participations	CU	84 015		84 015	30 015
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB				
	Autres titres immobilisés	BD				
	Prêts	BF				
	Autres immobilisations financières*	BI	460		460	
	TOTAL (II)	BJ	92 264	2 731	89 533	30 935
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL				
	En cours de production de biens	BN				
	En cours de production de services	BP				
	Produits intermédiaires et finis	BR				
	Marchandises	BT				
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX				57 000
	Autres créances (3)	BZ	21 609		21 609	448
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD				
DIVERS	Disponibilités	CF	44 041		44 041	4 278
	Charges constatées d'avance (3)*	CH				4 438
	TOTAL (III)	CJ	65 650		65 650	66 157
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Comptes de régularisation	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	157 914	2 731	155 183	97 092
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	460	(3) Part à plus d'un an	CR
Classe de réserve de propriété *		Immobiliations	Stocks		Créances	

Désignation de l'entreprise : Société AFDJ

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :30...000.....)	DA	30 000	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	3 325	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	63 798	6 325
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	100 123	36 325
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	12 094	30 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 755	4 239
	Dettes fiscales et sociales	DY	35 211	26 529
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	55 060	60 768
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	155 183	97 092
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	55 060	60 768
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

Désignation de l'entreprise :		Société AFDJ						Néant	*
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	330 269	FH		FI	330 269	65 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	330 269	FK		FL	330 269	65 000	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	32	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	330 301	65 001
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	106 680	24 649
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	3 089	287
	Salaires et traitements*						FY	101 164	24 945
	Charges sociales (10)						FZ	31 135	7 662
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions*	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	2 688	43
							GB		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC	
		Autres charges (12)					GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	3	1
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	244 759	57 587
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GG	85 542	7 414	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GH			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	64	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	64	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	64		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	85 606	7 414	

En Euros.

Désignation de l'entreprise : Société AFDJ

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		17	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		17	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		(17)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)									HJ				
Impôts sur les bénéfices *									HK	21 808	1 072		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)									HL	330 365	65 001		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)									HM	266 567	58 676		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	63 798	6 325	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6		obligatoires		A9			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros .



[Signature]

Désignation de l'entreprise : Société AFDJ										Page 20										
Cadre A										Néant										
IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations												
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2										
								3		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste										
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		D8		D9										
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KE		KF										
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI										
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9		KJ		KK										
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1		KM		KN										
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants		M2		KP		KQ									
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					Dont Composants		M3		KS										
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX										
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA										
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		963		LC										
		Emballages récupérables et divers *				LE				LF										
	Immobilisations corporelles en cours					LH				LI										
	Avances et acomptes					LK				LL										
	TOTAL III					LN		963		LO										
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G				8M										
	Autres participations					8U		30 015		8V										
	Autres titres immobilisés					1P				1R										
	Prêts et autres immobilisations financières					1T				1U										
	TOTAL IV					LQ		30 015		LR										
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG		30 978		ØH										
Cadre B						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence										
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
En Euros.



[Signature]

Désignation de l'entreprise : Société AFDJNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	43	QM	2 688	QN		QO	2 731
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	43	QV	2 688	QW		QX	2 731
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	43	ØP	2 688	ØQ		ØR	2 731

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
En Euros.

Désignation de l'entreprise : Société AFDJNéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

En Euros.

Désignation de l'entreprise : Société AFDJ										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	460	UV	460	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	81	81					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
	Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC	20 668	20 668					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	860	860					
	Charges constatées d'avance			VS							
TOTAUX				VT	22 069	VU	22 069	VV			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7 755	7 755							
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	5 403	5 403							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	16 808	16 808						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	12 123	12 123						
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	877	877							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	12 094	12 094							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	55 060	VZ	55 060					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

En Euros .



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société AFDJ										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 0 1 9											
I. RÉINTEGRATIONS												BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE											
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				de son conjoint				moins part déductible *				à réintégrer :		WA	63 798					
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		7 925		WB				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA				(		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				)		XE	9 980					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX								XW						
	Amendes et pénalités		WJ				Charges financières (art. 212 bis)*		XZ								XY						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*																		I7	21 808			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)																		K7				
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7						I8						
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme																ZN					
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *																WN					
																		WO					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)																		XR					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU				Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				WQ							
				Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				Y1							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage																		Y3					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage																		WR	95 586				
TOTAL I																		WS					
II. DÉDUCTIONS												PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE											
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *																							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)																							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme																WV						
																	WH						
																	WP						
																	WW						
																	XB						
																	I6						
Autres plus-values imposées au taux de 19 %																		WZ					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*																		XA					
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations												2A						ZY					
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.													XD									
	Majoration d'amortissement *													XF									
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9				Entreprises nouvelles 44 sexies		L2				Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5							
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3				Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA							
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV				Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F				Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC							
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)								PC									
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)																		XS					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)				Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9				Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI				XG							
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage																		Y2					
TOTAL II																		XH					
III. RÉSULTAT FISCAL																							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				bénéfice (I moins II)		XI				95 586				XJ									
				déficit (II moins I)		ZL								XL									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*																		XO					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*																							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)												XN				95 586							

En Euros .



Signature

Désignation de l'entreprise : Société AFDJ

Néant ☒ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

Déficits reportables (différence K4 - K5)

K6

Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

↓
ligne W1↓
ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de l'exercice

Imputations

Montant net à la
fin de l'exercice

L1

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société AFDJ														Néant ☐ *						
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	3 000												
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	6 325		Dividendes	- Autres réserves	ZD													
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE													
					Report à nouveau		ZF													
							ZG	3 325												
TOTAL I			OF	6 325	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			TOTAL II		ZH	6 325									
RENSEIGNEMENTS DIVERS														Exercice N :		Exercice N-1 :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ									
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS									
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT									
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	24 185		3 372						
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	7 912		5 194						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV									
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	74 582		16 082						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	106 680		24 649						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW									
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS										9Z	3 089		287						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	3 089		287						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										YY	70 054		13 000						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	10 679		1 803						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*										OB	94 155								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										OS									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	1.32		%		1.47		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0									
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG									
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA										Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL							
											Plus-values à 19 % JM		Imputations JC							
	Groupe : résultat d'ensemble. JD										Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO							
											Plus-values à 19 % JP		Imputations JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

En Euros.



Désignation de l'entreprise : Société AFDJ

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

En Euros.

Désignation de l'entreprise : Société AFDJ

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société AFDJ

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros.

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société AFDJ

Néant ☒ *

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros .



[Signature]

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD 2019

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société AFDJ				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	2
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	330 269
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	330 269
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	82 494
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	1 799
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	3
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	84 297
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	245 972
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				SA	245 972
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX	330 269	Effectifs au sens de la CVAE *	EY 2
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX		
Période de référence		GY	01/01/2019	GZ	31/12/2019
Date de cessation			HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

En Euros .



N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET

8 4 2 8 8 8 9 5 0 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société AFDJ

ADRESSE (voie)

CHEMIN DE RAMBERT

CHEMIN DU CHATEAU

CODE POSTAL

13590

VILLE

MEYREUIL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

3

Forme juridique

SAS

Dénomination

ELLIPSE INTERIM 13

N° SIREN (si société établie en France)

8 5 1 3 7 6 6 5 7

% de détention

50.00

Adresse :

N°

19

Voie

ROUTE DE GARDANNE

Code postal

13710

Commune

FUVEAU

Pays

Forme juridique

SAS

Dénomination

ELLIPSE VAR

N° SIREN (si société établie en France)

8 3 4 1 5 1 3 3 4

% de détention

50.00

Adresse :

N°

6/7

Voie

Lot Le Clos du Rocher

Code postal

13830

Commune

ROQUEFORT LA BEDOULE

Pays

Forme juridique

SAS

Dénomination

TURBO INTERIM

N° SIREN (si société établie en France)

8 8 0 4 4 6 1 5 8

% de détention

40.00

Adresse :

N°

47

Voie

AVENUE DES GOUMS

Code postal

13400

Commune

AUBAGNE

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

En Euros.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Evaluation des amortissements	7
Titres immobilisés	7
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	8
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 155 182.69 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 330 268.77 Euros et dégageant un bénéfice de 63 798.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	963		6 826
TOTAL	963		6 826
Autres participations	30 015		54 000
Prêts, autres immobilisations financières			460
TOTAL	30 015		54 460
TOTAL GENERAL	30 978		61 286

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 789	7 789
TOTAL			7 789	7 789
Autres participations			84 015	84 015
Prêts, autres immobilisations financières			460	460
TOTAL			84 475	84 475
TOTAL GENERAL			92 264	92 264

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	43	2 688		2 731
TOTAL	43	2 688		2 731
TOTAL GENERAL	43	2 688		2 731

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	2 688				
TOTAL	2 688				
TOTAL GENERAL	2 688				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	460	460	
Taxe sur la valeur ajoutée	81	81	
Groupe et associés	20 668	20 668	
Débiteurs divers	860	860	
TOTAL	22 069	22 069	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	7 755	7 755		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 403	5 403		
Impôts sur les bénéfices	16 808	16 808		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 123	12 123		
Autres impôts taxes et assimilés	877	877		
Groupe et associés	12 094	12 094		
TOTAL	55 060	55 060		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	300			300

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Néant

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 260
Dettes fiscales et sociales	917
Total	6 178

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- ELLIPSE INTERIM 13	43 623	50.00	16 377
- ELLIPSE VAR	182 100	50.00	41 906
- TURBO INTERIM	50 864	40.00	9 136
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social				30 000	30 000
Nbre des actions ordinaires existantes				300	300
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes				65 000	330 269
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				7 440	88 294
Impôts sur les bénéfices				1 072	21 808
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				6 325	63 798
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions				21.23	221.62
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				21.08	212.66
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice				2	2
Montant de la masse salariale de l'exercice				24 945	101 164
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice				7 932	31 135



DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	4	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 058		920		4 138	449.90
21830000 MAT_RIEL DE BUREAU & INFORMATI	5 319		963		4 356	452.45
21831000 MAT BUREAU ET INFO INTRACOMM	2 470				2 470	
28183000 AMORT. MAT_RIEL BUREAU & INF.	2 021		43		1 978	NS
28183100 AMORT MAT BUREAU ET INFO INTRA	710				710	
AUTRES PARTICIPATIONS	84 015		30 015		54 000	179.91
26110000 Parts sociales CREDIT MUTUEL	15		15			
26110900 ELLIPSE VAR	30 000		30 000			
26111000 PARTS SOC ELLIPSE INTERIM 13	30 000				30 000	
26112000 CAPITAL TURBO INTERIM	24 000				24 000	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	460				460	
27500000 Dépôts et cautionnements versé	460				460	
Total II	89 533		30 935		58 598	189.42
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES			57 000		57 000	100.00
41100000 CLIENTS			57 000		57 000	100.00
AUTRES CREANCES	21 609		446		21 163	NS
40100000 FOURNISSEURS	860				860	
44520000 TVA DUE INTRACOM	43				43	
44566000 Tva sur autres biens et servic	0		176		176	99.91
44586000 TAXES SUR CA SUR FACT. NON PAR	37				37	
44871000 ETAT - PROD A RECEVOIR CICE			270		270	100.00
45131000 COMPTE COURANT ELLIPSE VAR	20 668				20 668	
DISPONIBILITES	44 041		4 276		39 765	930.04
51230000 CREDIT MUTUEL XXX203491XX	44 041		4 276		39 765	930.04
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			4 436		4 436	100.00
48600000 CHARGES CONSTAT_ES D'AVANCE			4 436		4 436	100.00
Total III	65 650		66 157		507	0.77
TOTAL GENERAL	155 183		97 092		58 090	59.83



DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	4	Euros	%
CAPITAL		30 000	30 000			
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE		30 000	30 000			
RESERVE LEGALE		3 000			3 000	
10610000 Réserve légale		3 000			3 000	
REPORT A NOUVEAU		3 325			3 325	
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR		3 325			3 325	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		63 798	6 325		57 474	908.73
Total I		100 123	36 325		63 798	175.63
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		12 094	30 000		17 906	59.69
45112200 COMPTE COURANT FONSECA DE JESU			30 000		30 000	100.00
45132000 ELLIPSE INTERIM 13 C/C		12 000			12 000	
45550000 FONSECA DE JESUS ANDRE C/C		94			94	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		7 755	4 239		3 516	82.95
40100000 FOURNISSEURS		2 495	2 489		6	0.24
40810000 FOURNISSEURS FNP		5 260	1 750		3 510	200.58
DETTES FISCALES ET SOCIALES		35 211	26 529		8 682	32.73
42100000 REMUNER.DUES AU PERSONNEL			7 185		7 185	100.00
43100000 URSSAF		2 791	2 770		21	0.77
43730000 ORGANISMES RETRAITE		1 141	3 513		2 371	67.51
43731000 MEDERIC PREVOYANCE		364	333		31	9.26
43732000 MUTUELLE VIA SANTE		189	189			
43862000 TAXE APPRENTISSAGE			159		159	100.00
43863000 TAXE FORMATION		917	128		789	614.54
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE		877			877	
44400000 ETAT - IMPôts SUR LES B_N_FICE		16 808	1 072		15 736	NS
44551000 T.V.A. à décaisser		12 080	1 680		10 400	619.05
44562200 TVA INTRACOMM		43			43	
44572000 TVA COLLECTEE 20%			9 500		9 500	100.00
Total IV		55 060	60 768		5 708	9.39
TOTAL GENERAL		155 183	97 092		58 090	59.83



DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	4	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	330 269		65 000		265 269	408.11
70600000 Prestations de services - inté			65 000		65 000	100.00
70600008 Prestations de services - inté	220 000				220 000	
70600009 Prestations de services GROUPE	110 000				110 000	
70800009 FRAIS REFACT IG	269				269	
Chiffre d'affaires NET	330 269		65 000		265 269	408.11
AUTRES PRODUITS	32		1		31	NS
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	32		1		31	NS
Total des Produits d'exploitation	330 301		65 001		265 300	408.15
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	106 680		24 649		82 031	332.80
60630000 FOURNIT. ENTRETIEN & PETI	1 953				1 953	
60631000 Fournit petit equip intracom	384				384	
60640000 Fournitures administratives	492				492	
60670000 Carburant	6 322		1 154		5 168	447.91
60671000 CARBURANT INTRACOMM	227				227	
61300000 Locations Véhicules	8 898		1 872		7 025	375.27
61300009 Locations Véhicules	7 488				7 488	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	6 000		1 500		4 500	300.00
61355510 Location véhicule intracom	1 799				1 799	
61500000 Entretien et réparations	913				913	
61611000 ASSURANCE VE_HICULES			283		283	100.00
61611009 ASSURANCE VE_HICULES	1 446				1 446	
62261100 Honoraires divers	1 800				1 800	
62262000 HONORAIRES EXPERT-COMPTABLE	564		129		435	337.21
62262100 HONORAIRES AVOCATS	1 000		3 500		2 500	71.43
62265000 HONORAIRES CAC	4 500		1 500		3 000	200.00
62270000 Frais d'actes et contentieux	48		65		18	26.78
62300000 PUBLICITE MANIFES. COMMERCIALE			267		267	100.00
62340000 CADEAUX · LA CLIENTELLE			2 844		2 844	100.00
62510000 DEPLACEM. MISSIONS ET REC	46 001		7 706		38 295	496.95
62510008 MISSION DEPLAC RECEP IG	9 062				9 062	
62510009 DEPLACEM. MISSIONS ET REC	588				588	
62511000 DEPLAC MISSION RECP INTRACOMM	4 760		3 708		1 052	28.38
62600000 FRAIS AFFRANCHISSEMENT	4				4	
62610000 FRAIS TELEPHONIE	1 714		91		1 623	NS
62612000 Internet	3				3	
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMIL_	713		29		683	NS
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 089		287		2 802	975.65
63120000 TAXE APPRENTISSAGE			159		159	100.00
63330000 Formation prof. continue	1 034		128		905	705.18
63514000 TAXE VEHICULE DES SOCI_T_	2 055				2 055	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	101 164		24 945		76 219	305.54
64110000 Int. salaires bruts	94 155		23 345		70 810	303.31
64131000 Primes non imposables	1 000				1 000	
64140000 Int. de déplacement	6 009		1 600		4 409	275.58



[Signature]

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	4	Euros	%
CHARGES SOCIALES	31	135	7	662	23 474	306.38
64510000 URSSAF SAL.	19	735	4	910	14 824	301.90
64530000 Int. cot. ireps retraite nc	7	776	2	145	5 631	262.52
64531000 Prévoyance NC & CADRE	1	352		308	1 044	338.97
64532000 Mutuelle	2	272		568	1 704	300.00
64990000 CICE				270	270	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2	688		43	2 645	NS
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	2	688		43	2 645	NS
AUTRES CHARGES	3		1		2	146.22
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	3		1		2	146.22
Total des Charges d'exploitation	244	759	57	587	187 172	325.02
Résultat d'exploitation	85	542	7	414	78 128	NS
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	64				64	
76150009 INTERET COMPTE COURANT GROUPE	64				64	
Total des Produits financiers	64				64	
Résultat financier	64				64	
Résultat courant avant impôts	85	606	7	414	78 193	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION			17		17	100.00
67120000 AMENDES ET PENALITES			17		17	100.00
Total des Charges exceptionnelles			17		17	100.00
Résultat exceptionnel			17		17	100.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	21	808	1	072	20 736	NS
69500000 ETAT - IMPOTS SOCIETES	21	808	1	072	20 736	NS
Total des produits	330	365	65	001	265 364	408.25
Total des charges	266	567	58	676	207 891	354.30
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	63	798	6	325	57 474	908.73



[Signature]

AFDJ

Société par Actions Simplifiée au capital social de 30 000 euros
Siège social sis Chemin de Rambert – Chemin du Château
13590 MEYREUIL
842 888 950 RCS Aix en Provence

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2020

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 63 798 euros ainsi qu'il suit :

- Dividendes	50 000 euros
- Report à nouveau	13 798 euros

Le dividende unitaire s'élève à 166.66 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

ABP
AB



Rue Jean Baptiste GODIN
ZAC de la Forge
35 590 SAINT GILLES
Tél. : 02 99 83 60 82
Fax : 02 99 79 90 87
Mail : dbnconseils@orange.fr

AFDJ

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 30 000 euros

842 888 950 RCS AIX EN PROVENCE

Chemin du Rambert – Chemin du Château

13590 MEYREUIL

--oo0oo--

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

SAS au capital de 10 000 € inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Bretagne .Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rennes
527 643 068 RCS RENNES - Code APE NAF 6920 Z - TVA FR 87527643068





Rue Jean Baptiste GODIN
ZAC de la Forge
35 590 SAINT GILLES
Tél. : 02 99 83 60 82
Fax : 02 99 79 90 87
Mail : dbnconseils@orange.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS AFDJ relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 11 février 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et

SAS au capital de 10 000 € inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Bretagne .Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rennes
527 643 068 RCS RENNES - Code APE NAF 6920 Z - TVA FR 87527643068

Rue Jean Baptiste GODIN
ZAC de la Forge
35 590 SAINT GILLES
Tél. : 02 99 83 60 82
Fax : 02 99 79 90 87
Mail : dbnconseils@orange.fr

notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont portées notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.
- Comme décrit dans l'annexe, la société procède à l'enregistrement des immobilisations financières sur la base de leur coût d'acquisition hors frais. Elle évalue également s'il existe un indice de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes.
Nous avons examiné les procédures mises en œuvre dans ce cadre et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes « Etat des immobilisations », « Etat des provisions » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous portons à votre connaissance l'information suivante :
votre société a pris une participation de 50 % dans la SAS ELLIPSE INTERIM 13 et une de 40 % dans la SAS TURBO INTERIM.

Rue Jean Baptiste GODIN
ZAC de la Forge
35 590 SAINT GILLES
Tél. : 02 99 83 60 82
Fax : 02 99 79 90 87
Mail : dbnconseils@orange.fr

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



Rue Jean Baptiste GODIN
ZAC de la Forge
35 590 SAINT GILLES
Tél. : 02 99 83 60 82
Fax : 02 99 79 90 87
Mail : dbnconseils@orange.fr

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Saint Gilles,
Le 16 juin 2020

Germaine DE BARROS
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 4	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	7 789	2 731	5 058	920	4 138	449.90
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	84 015		84 015	30 015	54 000	179.91
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	460		460		460	
	Total II	92 264	2 731	89 533	30 935	58 598	189.42
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés				57 000	57 000	100.00
	Autres créances	21 609		21 609	446	21 163	NS
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	44 041		44 041	4 276	39 765	930.04
	Charges constatées d'avance (3)				4 436	4 436	100.00
	Total III	65 650		65 650	66 157	507	0.77
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	157 914	2 731	155 183	97 092	58 090	59.83

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

460



[Signature]

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 4		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 30 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	30 000		30 000			
	Réserves						
	Réserve légale	3 000				3 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	3 325				3 325	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	63 798		6 325		57 474	908.73
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	100 123		36 325		63 798	175.63
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	12 094		30 000		17 906	59.69
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 755		4 239		3 516	82.95
	Dettes fiscales et sociales	35 211		26 529		8 682	32.73
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	55 060		60 768		5 708	9.39
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		155 183		97 092		58 090	59.83

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

55 06060 768



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018			
	France	Exportation	Total	4	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	330 269		330 269	65 000	265 269	408.11
Chiffre d'affaires NET	330 269		330 269	65 000	265 269	408.11
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			32	1	31	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			330 301	65 001	265 300	408.15
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			106 680	24 649	82 031	332.80
Impôts, taxes et versements assimilés			3 089	287	2 802	975.65
Salaires et traitements			101 164	24 945	76 219	305.54
Charges sociales			31 135	7 662	23 474	306.38
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 688	43	2 645	NS
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3	1	2	146.22
Total des Charges d'exploitation (II)			244 759	57 587	187 172	325.02
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			85 542	7 414	78 128	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 4	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	64		64	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	64		64	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	64		64	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	85 606	7 414	78 193	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		17	17	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		17	17	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		17	17	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	21 808	1 072	20 736	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	330 365	65 001	265 364	408.25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	266 567	58 676	207 891	354.30
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	63 798	6 325	57 474	908.73

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



[Signature]

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Evaluation des amortissements	7
Titres immobilisés	7
Produits à recevoir	8
Charges à payer	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	8
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 155 182.69 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 330 268.77 Euros et dégageant un bénéfice de 63 798.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 63		6 82 6
TOTAL	9 63		6 82 6
Autres participations	30 015		54 000
Prêts, autres immobilisations financières			4 60
TOTAL	30 015		54 460
TOTAL GENERAL	30 978		61 286

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 789	7 789
TOTAL			7 789	7 789
Autres participations			84 015	84 015
Prêts, autres immobilisations financières			4 60	4 60
TOTAL			84 475	84 475
TOTAL GENERAL			92 264	92 264

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 3	2 688		2 731
TOTAL	4 3	2 688		2 731
TOTAL GENERAL	4 3	2 688		2 731

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	2 688				
TOTAL	2 688				
TOTAL GENERAL	2 688				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 60	4 60	
Taxe sur la valeur ajoutée	81	81	
Groupe et associés	20 668	20 668	
Débiteurs divers	860	860	
TOTAL	22 069	22 069	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	7 755	7 755		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 403	5 403		
Impôts sur les bénéfices	16 808	16 808		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 123	12 123		
Autres impôts taxes et assimilés	877	877		
Groupe et associés	12 094	12 094		
TOTAL	55 060	55 060		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	300			300

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Néant

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 260
Dettes fiscales et sociales	917
Total	6 178

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- ELLIPSE INTERIM 13	43 623	50.00	16 377
- ELLIPSE VAR	182 100	50.00	41 906
- TURBO INTERIM	50 864	40.00	9 136
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social				30 000	30 000
Nbre des actions ordinaires existantes				300	300
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes				65 000	330 269
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				7 440	88 294
Impôts sur les bénéfices				1 072	21 808
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				6 325	63 798
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions				21.23	221.62
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				21.08	212.66
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice				2	2
Montant de la masse salariale de l'exercice				24 945	101 164
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice				7 932	31 135

En Euros.

